

MIGRATIONS SUD-NORD, FUITE DES CERVEAUX ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE.

South-North migrations, brain drain and economic development in Africa.

NKOA François Colin
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Yaoundé2-Soa

L'objet de cet article est d'examiner l'impact des migrations Sud-Nord sur le développement économique des pays d'Afrique subsaharienne (ASS). Les migrations internationales ont à la fois des effets négatifs et positifs sur les pays d'origine. Nous tentons d'évaluer l'effet net sur les pays de l'ASS en utilisant les statistiques récentes de Docquier et Marfouk (2004) sur l'origine et le niveau de qualification des migrants présents dans les pays de l'OCDE.

The aim of this paper is to examine the impact of South-North migration on the economic development of Sub-Saharan African countries by comparing the economic costs and gains of this phenomenon. International migrations has both positive and negative effects on the countries of origin of migrants. We attempt to evaluate the net effect on sub-Saharan African countries by using recent data of Docquier & Marfouk (2004) on the origin and the level of qualifications of migrants living in OECD countries.

Mots clés: développement, Afrique, migration, envois de fonds
Key words : development, Africa, migration, remittances

Introduction

L'Afrique subsaharienne, malgré les importantes ressources naturelles dont elle dispose et qu'elle exporte sur les marchés internationaux, est en proie à des difficultés importantes sur le plan économique. La croissance rapide de la population observée dans cette partie du monde augmente ces difficultés et accroît l'incitation des populations, en proie à la précarité et à la pauvreté¹, à migrer hors des frontières nationales² et notamment dans les pays du Nord où les conditions de vie sont meilleures. La réduction de la main d'œuvre totale disponible, qualifiée et non qualifiée, qui s'ensuit préoccupe les spécialistes des questions de développement aussi bien dans les milieux scientifiques que de la coopération internationale au développement. La question majeure est de savoir si les migrations constituent un obstacle ou un atout au développement économique des pays de l'ASS comme ceux d'autres régions de même niveau de développement³. La réponse à cette question n'est pas simple parce que la mobilité internationale de la population a, sur les pays de départ, des conséquences à court et à long terme et qui peuvent être à la fois positives et négatives⁴.

Sur le plan théorique lorsque l'on se place dans une perspective d'équilibre général et sans tenir compte de la structure de qualification des migrants, on démontre que l'émigration provoque dans le pays de départ une perte de bien-être. Premièrement parce que les relations marchandes et non marchandes potentielles des populations non migrantes sont réduites du fait de l'émigration d'une partie de la population. Deuxièmement parce que la diminution de

¹Voir le Rapport Economique sur l'Afrique 2005 de la Commission Economique pour l'Afrique. Ce rapport indique que la pauvreté s'accroît en Afrique malgré quelques améliorations un taux de croissance record enregistré dans la région.

² Voir Guilmoto et Sandron (2003).

³ On peut consulter les références suivantes : Guilmoto et Sandron (2003), Guengant (2002), Chami et alii (2003).

⁴ Voir Rosensweig (2005).

la population active totale disponible augmente le coût du travail et que les pertes en termes de revenus du capital sont supérieures aux gains en termes de revenus du travail⁵.

En intégrant dans l'analyse la structure de qualification de la main d'œuvre, on prend en compte les pertes spécifiques, pour le pays de départ, qui sont liées à l'émigration de la main d'œuvre qualifiée encore connu sous le nom de « fuite des cerveaux ». Les migrations peuvent donc provoquer une pénurie de cadres qualifiés dans les secteurs sensibles tels que la santé et l'éducation. L'importance des coûts économiques liés à l'émigration de la main d'œuvre qualifiée s'explique par les externalités positives associées à l'accumulation du capital humain telles que mises en avant par les théories de la croissance endogène⁶ et les pertes subies par les pouvoirs publics du fait des investissements dans l'éducation des migrants internationaux.

A côté des effets négatifs mentionnés ci-dessus, les spécialistes de la question soulignent que les migrants peuvent contribuer positivement au développement de leur contrée. A court terme, l'argent envoyé par les migrants aux familles restées au pays constitue l'effet positif le plus immédiat et le plus concret. Ces ressources sont devenues pour beaucoup de pays en développement une source importante de revenus. Selon les statistiques officielles de la Banque Mondiale, en 2000 et 2002, les montants globaux des transferts financiers des migrants internationaux vers leur pays d'origine s'élèvent respectivement à 68,4 et 88,1 milliards de dollars contre 53,7 et 58,3 milliards pour l'Aide Publique au Développement (APD). Ces fonds, selon la Banque Mondiale (2004), proviennent en 2003 principalement des pays industrialisés du Nord, notamment et par ordre d'importance des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Suisse⁷.

A long terme, les migrants peuvent mobiliser, des compétences et un réseau de relations d'affaires et scientifiques susceptibles de contribuer au développement des pays de départ. Elles peuvent aussi, sous certaines conditions et selon un courant théorique récent⁸, favoriser l'accumulation du capital humain dans les pays de départ. L'impact des migrations sur les pays d'origine doit donc s'évaluer en termes d'effet net et pour Faini (2002) cette évaluation est une question d'ordre empirique.

L'ASS qui accuse un retard important sur le plan économique et doit faire face depuis longtemps à un exode de sa main d'œuvre qualifiée et non qualifiée dans les pays plus avancés peut-elle en tirer avantage pour impulser son développement économique ?

Cet article est consacré à l'examen de l'impact des migrations Sud-Nord sur le développement économique des pays de l'Afrique subsaharienne en tentant d'en évaluer l'effet net. Dans une première partie, nous évaluons l'ampleur de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée et non qualifiée de cette région vers les pays industrialisés en nous servant des statistiques récentes fournies par Docquier et Marfouk (2004). L'objectif étant d'en tirer de manière indirecte, les pertes de bien-être et les coûts économiques pour la région.

Dans la deuxième partie, nous analysons l'effet net des migrations Sud-Nord sur le développement économique des pays d'ASS en intégrant dans l'analyse les effets positifs les

⁵ Cette perte est due en partie au fait que le bien-être des migrants n'est pas comptabilisé dans le bien-être du pays d'origine. Pour de plus amples développements, on peut consulter Faini (2002).

⁶ Voir à ce sujet, Romer (1986), Barro et Sala-i-Martin (1990), Lucas (1988).

⁷ L'Arabie Saoudite est le seul pays n'appartenant pas à l'OCDE qui figure sur cette liste et en deuxième position. Son statut de pays producteur et exportateur de pétrole explique cette position.

⁸ Voir Commander et alii (2003) pour une revue de la littérature sur le sujet.

plus significatifs associés au phénomène dans la région à savoir les envois de fonds des migrants vers les pays d'origine et leurs effets économiques à court et à long terme.

I- Les migrations Sud-Nord en Afrique Subsaharienne : Ampleur et déterminants.

Les migrations internationales en général et Sud-Nord en particulier sont une réalité en ASS comme dans l'ensemble des autres régions en développement⁹. Selon Guilmoto et Sandron (2003), les migrations internationales en ASS se limitent à « une redistribution de la population au sein du continent noir ». Ceci signifie donc que les migrants internationaux dans la région se dirigent en majorité dans les autres pays de la région, et notamment dans les pays voisins¹⁰. Les facteurs économiques, géographiques et réglementaires sont avancés pour expliquer cette situation. Cependant, on observe malgré tout des courants migratoires de plus en plus importants entre l'ASS et les pays riches du Nord. Dans une excellente contribution, Robin (1997) tente de quantifier ces flux migratoires. Son étude est cependant limitée aux courants migratoires de l'Afrique Occidentale vers les pays de l'Union Européenne. Les statistiques issues du travail récent de Docquier et Marfouk (2004) sur l'origine et le niveau d'éducation de la population étrangère vivant dans les pays de l'OCDE permettent d'évaluer le phénomène de l'émigration Sud-Nord en ASS dans sa globalité. Cette évaluation est importante parce qu'elle permet d'estimer les pertes de bien-être et les coûts économiques liés au phénomène d'une part ainsi que son effet net sur les pays de départ. Elles permettent également de donner au phénomène sa dimension réelle et d'améliorer les connaissances sur ses déterminants. La première sous partie du paragraphe est consacrée à l'analyse de l'ampleur des flux migratoires des différents pays de l'ASS vers les pays de l'OCDE et la seconde à l'analyse de la structure de qualification des migrants originaires des différents pays d'ASS et résidant dans les pays de l'OCDE.

I₁- Ampleur des flux migratoires Sud-Nord en ASS

Docquier et Marfouk (2004), dans leur travail fournissent les statistiques sur l'origine et le niveau de qualification des populations d'origine étrangère vivant dans les pays de l'OCDE. Ils ont ainsi pu estimer pour chaque pays du monde le taux global et par niveau d'éducation (primaire, secondaire, tertiaire) de l'émigration vers les pays de l'OCDE. Les résultats compilés pour l'ensemble des pays de l'ASS sont présentés dans le tableau n° 1 ci-dessous.

Tableau n° 1: Ampleur en valeur relative et en valeur absolue de l'émigration Sud-Nord en ASS en l'an 2000.

Pays	Nombre de migrants présents dans les pays de l'OCDE (%)	Nombre de migrants présents dans les pays de l'OCDE (valeur absolue).
Afrique Centrale		775 972 (14.6%)
Angola	2.7%	354 618
Burundi	0.3%	19 068

⁹ Selon les statistiques de la division de la population de l'Organisation des Nations Unies, 2,3 millions de personnes quittent chaque année les pays du Sud pour s'installer dans les pays du Nord. Le plus gros contingent de ces migrants (1,3 millions) viennent de l'Asie.

¹⁰ Bocquier et Beauchemin (2003) confirme à une échelle sous-régionale cette affirmation. Ces deux auteurs, dans une étude portant sur les migrations internationales dans les pays membres du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) montrent que les migrants internationaux se dirigent en grande majorité vers les pays voisins.

Cameroun	0.7%	104 132
Congo (Rép)	2.6%	78 468
Guinée Eq.	4.1%	18 737
Gabon	0.8%	9 840
RCA	0.2%	7 434
RDC	0.3%	152 844
Rwanda	0.2%	15 218
Sao Tomé	5.6%	7 728
Tchad	0.1%	7 885
Afrique occidentale		1 718 539 (32.4%)
Bénin	0.3%	18 816
Burkina Faso	0.2%	23 070
Cap Vert	23.5%	100 345
Côte d'Ivoire	0.6%	96 078
Gambie	3.1%	40 393
Ghana	1.9%	366 814
Guinée	0.5%	40 770
Guinée Bissau	1.8%	21582
Libéria	2.6%	75738
Mali	0.7%	79 457
Mauritanie	1.4%	37 310
Niger	0.1%	10 832
Nigeria	0.4%	455 448
Sénégal	2.6%	244 946
Sierra Leone	1.4%	61670
Togo	1%	45 270
Afrique orientale		2 427 357 (45.9%)
Comores	2.2%	15 532
Djibouti	0.5%	3 160
Érythrée	2.3%	84 157
Éthiopie	0.5%	314 540
Kenya	0.7%	214 683
Madagascar	0.2%	31 940
Maurice	7.2%	83 592
Mozambique	0.9%	164 628
Seychelles	14.6%	11 680
Somalie	14.6%	1 281 588
Tanzanie	0.3%	105 357
Ouganda	0.5%	116 500
Afrique australe		366 043 (6.9%)
Afrique du Sud	1%	43 309
Botswana	0.3%	4 623
Malawi	0.1%	11 308
Mozambique	0.9%	164 628
Namibie	0.3%	5 271
Swaziland	0.5%	4 625
Zambie	0.3%	31 263

Zimbabwe	0.8%	101 016
----------	------	---------

Source : Docquier et Marfouk (2004) pour les chiffres relatifs¹¹.

Les chiffres ci-dessus indiquent qu'en 2000, le nombre de ressortissants d'ASS dans les pays de l'OCDE était estimé à 5 287 911 personnes¹². La répartition de ces migrants entre les différentes sous région de l'ASS se présente ainsi : 46% sont originaires de l'Afrique orientale ; 32% de l'Afrique occidentale ; 15% de l'Afrique centrale et 7% de l'Afrique australe. En clair, l'Afrique orientale est la première région d'émigration de l'ASS vers les pays de l'OCDE¹³ suivie de l'Afrique occidentale¹⁴. Ces deux régions fournissent à elles seules environ 80% des migrants d'ASS présents dans les pays du Nord.

D'autres calculs effectués par nous indiquent que les migrations Sud-Nord en ASS sont un phénomène marginal. Les populations d'origine africaine vivant dans les pays du Nord représentent en effet moins de 1% de l'ensemble de la population africaine en l'an 2000, contre 1,5% pour l'Amérique du Sud, 3% environ pour l'Afrique du Nord, 11% pour l'Amérique centrale et 14% pour les Caraïbes. De même on constate d'après les chiffres ci-dessus que sur 1000 habitants en ASS, 8 environ ont émigré dans les pays de l'OCDE contre 139 pour les Caraïbes, 110 pour l'Amérique Centrale, 32 pour l'Asie Centrale, 30 pour l'Afrique du Nord, 17 pour l'Asie du Sud-Est, 15 pour l'Amérique du Sud et 5 pour l'Asie de l'Est et l'Asie Centrale.

Au regard de ces chiffres, l'ASS apparaît comme l'une des régions dans lesquelles les échanges migratoires avec les pays industrialisés sont les plus faibles.

Selon les arguments développés dans la nouvelle analyse économique des migrations internationales¹⁵, les écarts de revenus et les différences de niveau de développement entre pays constituent les principaux facteurs incitatifs à l'émigration sur le plan international dans les pays en développement (PED). La faiblesse relative des flux migratoires Sud-Nord en ASS semble indiquer que les différentiels économiques et de niveau de développement sont une condition nécessaire mais non suffisante à l'émigration Sud-Nord. La faiblesse des revenus qui est considéré comme un facteur incitatif constitue également un frein à l'émigration en raison de l'importance relative des coûts liés au départ notamment lorsque la distance entre le pays de départ et le pays d'accueil est importante¹⁶. Les mesures restrictives qui sont mises en place pour limiter l'immigration de la main d'œuvre non qualifiée sont également un facteur explicatif à prendre en compte pour comprendre la faiblesse relative des flux officiels de migrants entre l'ASS et les pays riches du Nord.

Si on se limite à ces chiffres globaux, les pertes de bien-être occasionnées par l'émigration Sud-Nord en ASS semblent négligeables en raison de la faiblesse relative du phénomène. Le

¹¹ Les chiffres absolus ont été obtenus en multipliant les chiffres relatifs par les chiffres de la population de chaque pays en 2000 donnés dans « Statistiques choisies sur les pays africains », BAD 2002.

¹² Ce chiffre ne prend pas en compte les clandestins laissant ainsi supposer qu'il est largement sous évalué.

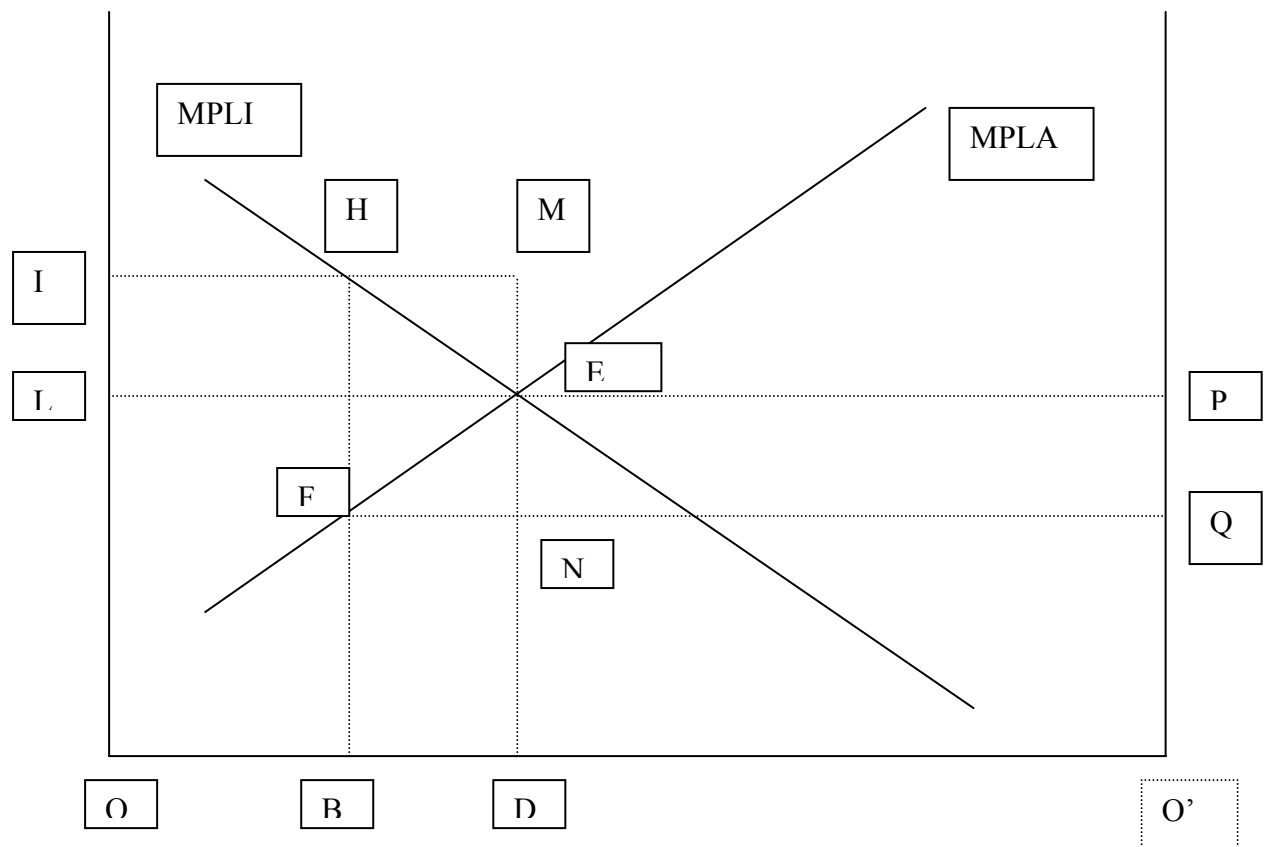
¹³ Cette première partie est due en grande partie à l'émigration des Somaliens. Les somaliens représentent en effet plus de la moitié des ressortissants de cette région de l'ASS résidant dans les pays de l'OCDE en l'an 2000. La guerre civile qui a secoué ce pays explique certainement cette situation.

¹⁴ Selon Robin (1997), l'Afrique occidentale est la première région de l'émigration de l'ASS vers l'Europe, ce qui peut expliquer sa position.

¹⁵ Stark (1991), Taylor (1994).

¹⁶ Le désert du Sahara constitue par exemple une barrière naturelle importante entre l'ASS et l'Europe même si elle n'est pas infranchissable.

diagramme de base qui est traditionnellement utilisé dans la littérature spécialisée¹⁷ pour estimer les pertes de bien-être de l'émigration montre en effet que le niveau des pertes dépend de l'ampleur du phénomène.



Soit deux pays, A le pays de départ se trouvant en ASS, et I le pays d'accueil se trouvant en ASS ou dans une autre région du monde. L'équilibre initial se situe au point D, et BD représente le nombre de travailleurs ayant émigré du pays A vers le pays I. On suppose que le travail est rémunéré à la productivité marginale. Par conséquent, suite à l'émigration, la productivité marginale du travail dans le pays de départ de l'ASS augmente et les travailleurs enregistrent une hausse de leurs revenus représentée par la surface NEPQ. A l'inverse, la hausse de la productivité marginale du travail conduit à des pertes en termes de revenus du capital qui sont mesurées par la surface FEPQ. A l'équilibre post-migration, les pertes en termes de revenus du capital sont supérieures aux gains en termes de revenus du travail. Le pays de départ situé en ASS enregistre une perte de bien-être mesurée par la surface FEN. Ces pertes dépendent en fin de compte de l'ampleur de l'émigration dans le pays de départ. Ainsi si l'équilibre se situe à droite du point D, traduisant une ampleur plus importante de l'émigration, les pertes de bien-être dans le pays d'accueil s'accroissent. Par contre lorsque l'ampleur de l'émigration est faible, ces pertes sont relativement faibles. Les migrants peuvent ainsi plus facilement par le biais des transferts indemnisés les perdants. Cette éventualité théorique est possible dans le cas des migrations par le biais des envois de fonds des migrants vers les pays d'origine.

¹⁷ Voir Faini (2002), Schiff (2000).

Rosenzweig (2005), dans une analyse qui est inspirée du diagramme ci-dessus, introduit les différences dans les qualifications de la main d'œuvre. Il montre ainsi que sur le plan théorique et à court terme, l'émigration diminue le stock de compétences et le niveau d'éducation moyen dans le pays de départ et elle provoque également une hausse dans la rémunération des compétences. Tous ces effets peuvent être préjudiciable au processus de développement à long terme du pas en question. A plus long terme et sous certaines conditions, comme on le verra dans la deuxième partie, l'émigration de la main d'œuvre qualifiée peut accroître l'incitation des individus et des familles à investir dans l'éducation. L'émigration de la main d'œuvre qualifiée peut donc avoir des conséquences importantes sur le développement d'où la nécessité d'apprécier l'ampleur du phénomène en ASS.

I₂- Structure de qualification des migrants d'ASS dans les pays de l'OCDE

L'émigration de la main d'œuvre qualifiée préoccupe les spécialistes des questions de développement depuis bien longtemps parce qu'elle prive les pays d'origine des éléments les plus qualifiés de la population active dont la contribution au développement économique est capitale. Sur le plan théorique, les modèles de croissance endogène, depuis les travaux fondateurs de Romer (1986, 1987) et de Lucas (1988), permettent de comprendre ce point de vue de manière plus claire. Dans ces modèles en effet, les différences de revenus à long terme entre pays s'expliquent en grande partie par les rendements croissants externes associés à l'accumulation du capital humain ou des savoirs. Les pays ne disposant pas d'un seuil critique de capital humain à l'instar de ceux d'Afrique subsaharienne, possèdent des niveaux de revenus faibles et doivent par conséquent augmenter ce niveau de capital humain. La "fuite des cerveaux" dans un tel contexte ne peut donc qu'avoir des effets négatifs sur la croissance à long terme dans ces pays.

Selon Stalker (1995), l'ASS serait l'une des régions du monde la plus affectée par ce phénomène¹⁸. Elle a ainsi, selon son estimation, perdu entre 1960 et 1987, 30% environ de sa main d'œuvre qualifiée. Ammasari (2005), un autre auteur, estime quant à lui que 23000 personnes qualifiées quittent chaque année l'Afrique. La fiabilité de ces statistiques est cependant sujette à caution du fait de la difficulté à mesurer le phénomène¹⁹.

Les recensements et enquêtes effectués depuis les années 1990 dans les pays de l'OCDE, sur l'origine et le niveau de qualification des populations d'origine étrangère, ont permis de combler cette déficience en statistiques fiables²⁰. Depuis lors, des études ont été entreprises pour mesurer de manière plus rigoureuse la « fuite des cerveaux » dans le monde en général et des pays en développement vers les pays industrialisés en particulier.

Carrington et Detragiache (1998), dont l'étude est l'une des premières dans le domaine, utilisent les données d'un recensement effectués aux Etats-Unis dans les années 1990 pour mesurer l'ampleur de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée des pays en développement vers les Etats-Unis d'une part et l'ensemble des pays de l'OCDE d'autre part. La principale critique formulée en l'encontre de ce travail est le fait que les auteurs, en l'absence de données sur le niveau de qualification des migrants vivant dans les autres pays de l'OCDE, font l'hypothèse forte et irréaliste que la structure de qualification des migrants internationaux présents aux Etats-Unis est identique dans ces autres pays. Docquier et

¹⁸ Stalker (1995), Guilmoto et Sandron (2003).

¹⁹ Voir Rosensweig (2005).

²⁰ Les résultats d'une enquête similaire réalisée en France par l'INSEE sont analysés dans Viprey Mouna (2004).

Marfouk (2004) ont adopté la même méthodologie que les deux auteurs ci-dessus pour mesurer l'ampleur de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée des différents pays du monde vers les pays de l'OCDE en utilisant les données propres à chaque pays de l'OCDE de leur échantillon.

L'indicateur de la fuite des cerveaux qui est utilisé par les différents auteurs ci-dessus est donné par la formule suivante :

$$m_{t,s}^j = \frac{M_{t,s}^{*j}}{N_{t,s}^j + M_{t,s}^{*j}}$$

$M_{t,s}^{*j}$, représente le stock d'individus adultes qui sont nés dans le pays j, qui disposent d'un niveau de qualification s et qui vivent dans un pays de l'OCDE à la période t.

$N_{t,s}^j$, représente le stock d'individus âgés de 25 ans et plus, qui ont un niveau de qualification s dans le pays j à la période t.

$m_{t,s}^j$, représente la proportion d'individus qui sont nés dans le pays j et qui vivent dans un pays de l'OCDE. Cet indicateur permet de mesurer l'intensité de la fuite des cerveaux dans les pays de départ.

Les estimations des taux d'émigration globaux et par niveau d'éducation des pays africains vers les pays de l'OCDE obtenues à partir de cet indicateur sont contenues dans le tableau n°3 ci-dessous. Les estimations obtenues indiquent que la « fuite des cerveaux » est un phénomène d'une grande ampleur dans la région²¹.

Tableau n°2 : Taux d'émigration Sud-Nord par pays et par niveau d'éducation en ASS en l'an 2000.

Pays	Niveau d'éducation			
	Primaire	secondaire	tertiaire	Ensemble
Afrique Centrale				
Angola	2.1%	3.4%	25.6%	2.7%
Burundi	0.1%	2.0%	19.9%	0.3%
Cameroun	0.2%	1.4%	14.6%	0.7%
Congo (Rép)	1.4%	2.1%	19.1%	2.6%
Guinée Eq.	2.9%	6.4%	34.1%	4.1%
Gabon	0.3%	1.1%	19.3%	0.8%
RCA	0.1%	0.5%	4.7%	0.2%
RDC	0.1%	0.5%	7.9%	0.3%
Rwanda	0.0%	2.1%	19%	0.2%
Sao Tomé	4.0%	9.6%	35.6%	5.6%
Tchad	0.0%	0.8%	6.9%	0.1%
Afrique				

²¹ Rosenzweig (2005) estime que la méthodologie utilisée par Docquier et Marfouk (2004) et Carrington et Detragiache (1998) surestiment le phénomène de la fuite des cerveaux parce qu'il ne prend pas en compte le fait qu'une partie de la scolarité des migrants a été effectuée dans les pays d'accueil et le fait que certains migrants retournent dans leurs pays d'origine après leurs études.

occidentale				
Bénin	0.1%	0.5%	7.5%	0.3%
Burkina Faso	0.1%	0.4%	3.3%	0.2%
Cap Vert	14.7%	60.9%	69.1%	23.5%
Côte d'Ivoire	0.3%	1.8%	7.8%	0.6%
Gambie	1.7%	7.8%	64.7%	0.6%
Ghana	0.7%	2.2%	42.9%	1.9%
Guinée	0.3%	0.4%	11.1%	0.5%
Guinée Bissau	1.3%	9.3%	29.4%	1.8%
Libéria	0.4%	7.4%	37.4%	2.6%
Mali	0.6%	1.7%	11.5%	0.7%
Mauritanie	1.0%	3.9%	23.1%	1.4%
Niger	0.0%	0.5%	6.1%	0.1%
Nigeria	0.1%	3.7%	36.1%	0.4%
Sénégal	1.7%	5.9%	24.1%	2.6%
Sierra Leone	0.3%	5.3%	41%	1.4%
Togo	0.5%	2.3%	13.6%	1.0%
Afrique orientale				
Comores	1.9%	2.6%	14.5%	2.2%
Djibouti	0.2%	1.3%	17.8%	0.5%
Érythrée	0.6%	12.8%	45.8%	2.3%
Éthiopie	0.1%	2.8%	17%	0.5%
Kenya	0.1%	0.9%	26.3%	0.7%
Madagascar	0.1%	1.8%	36%	0.2%
Maurice	5.3%	5.0%	48%	7.2%
Mozambique	0.5%	5.8%	42%	0.9%
Seychelles	9.7%	10.0%	58.6%	14.6%
Somalie	9.7%	10.0%	58.6%	14.6%
Tanzanie	0.1%	1.0%	15.8%	0.3%
Ouganda	0.1%	1.2%	21.6%	0.5%
Afrique australe				
Afrique du Sud	0.4%	0.5%	5.4%	1.0%
Botswana	0.1%	0.8%	2.1%	0.3%
Malawi	0.0%	0.8%	9.4%	0.1%
Mozambique	0.5%	5.8%	42%	0.9%
Namibie	0.1%	0.2%	3.4%	0.3%
Swaziland	0.2%	0.2%	5.8%	0.5%
Zambie	0.1%	0.3%	10%	0.3%
Zimbabwe	0.2%	0.7%	7.6%	0.8%

Source : Docquier et Marfouk (2004).

Les chiffres du tableau indiquent que dans l'ensemble des pays de la région, le taux d'émigration des diplômés de l'enseignement supérieur dans les pays du Nord est supérieur au taux d'émigration global et à celui des autres niveaux d'éducation (primaire et secondaire).

Tous les pays de l'ASS semblent donc concernés par la « fuite des cerveaux ». On observe ainsi que 74% des pays africains de l'échantillon ont un taux d'émigration des diplômés du supérieur dans les pays de l'OCDE qui est supérieur ou égal à 10% en l'an 2000. Le phénomène semble cependant plus marqué dans certaines sous régions et certains pays que

dans d'autres. C'est ainsi que ce taux est supérieur à 10% dans l'ensemble des pays de l'Afrique Orientale. En Afrique Centrale il est inférieur à 10% dans deux pays seulement qui sont, la RCA et la RDC, et dans quatre en Afrique de l'Ouest, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Bénin. L'Afrique Australe apparaît comme la région la moins touchée puisque le taux d'émigration des diplômés du supérieur est supérieur ou égal à 10% dans deux pays de la région seulement qui sont la Zambie et le Mozambique²².

Les pays les plus touchés au plan individuel sont la Gambie et le Cap Vert en Afrique Occidentale. Les estimations de Docquier et Marfouk (2004) indiquent que plus de 60% des diplômés du supérieur originaire de chacun de ces pays vivent, en l'an 2000, dans les pays de l'OCDE. Dans la même sous région, le Ghana, le Libéria, le Nigeria et la Sierra Leone possède également des taux élevés d'émigration de la main d'œuvre qualifiée. En Afrique Orientale, les Seychelles et la Somalie sont les pays les plus touchés suivis par l'Ile Maurice, Madagascar et le Kenya.

Plusieurs facteurs explicatifs semblent contribuer à amplifier le phénomène de la fuite des cerveaux en ASS dont deux apparaissent particulièrement importants à savoir la taille du pays et les conflits politiques. Les pays de petite taille sont affectés par le phénomène de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée dans les pays de la région. Il en est ainsi du Gabon, de la Guinée Equatoriale et de Sao Tomé et Principe en Afrique Centrale ; du Cap Vert, de la Gambie et de la Guinée Bissau en Afrique Occidentale ; l'Erythrée et les Seychelles en Afrique Orientale. Entre autres raisons pouvant expliquer cette situation, il y a certainement le fait que les contraintes à l'entrée dans les pays de l'OCDE pour les ressortissants de ces pays sont moins sévères. Les pays d'accueil n'ayant pas de craintes à subir une immigration de masse en provenance de ces pays comme dans les pays plus peuplés ou les migrants potentiels sont plus nombreux.

Les pays qui ont connu des conflits armés semblent aussi particulièrement exposés à une émigration importante de la main d'œuvre qualifiée. Il s'agit par exemple de l'Angola, du Burundi, de la République du Congo et du Rwanda en Afrique Centrale ; du Libéria et de la Sierra Leone en Afrique Occidentale ; de l'Erythrée, du Mozambique et de la Somalie en Afrique Orientale. Les pays de l'OCDE ont en effet souvent tendance à assouplir les conditions d'entrée sur leurs territoires des ressortissants des pays en conflits.

L'importance du phénomène dans l'ensemble des pays de la région semble indiquer qu'au-delà des deux facteurs évoqués ci-dessus, les conditions d'accueil plus favorables de cette catégorie de migrants interviennent également comme un facteur explicatif important de l'émigration Sud-Nord en ASS.

Au cours des dernières années en effet et parallèlement à la mise en place de mesures sévères pour limiter l'immigration de la main d'œuvre non ou peu qualifiée, les pays du Nord mettent en place des mesures spécifiques et attractives pour attirer la main d'œuvre qualifiée. Les Etats-Unis, depuis le milieu des années 1990, par exemple ont mis en place un système de visas spéciaux (H-1B) destinés aux migrants qualifiés et attribués majoritairement, selon Guilmoto et Sandron (2003), aux ressortissants des pays en développement. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande ont également mis en place un tel système de filtrage de la main d'œuvre. La France et la Grande Bretagne, deux pays d'accueil traditionnel des migrants

²² Selon Ammasari (2005), l'émigration de la main d'œuvre qualifiée en Afrique Australe est dirigée en majorité vers l'Afrique du Sud ce qui peut justifier sa faiblesse relative dans les pays de l'OCDE.

africains²³ viennent en 2006 d'adopter des mesures similaires. Toutes ces mesures d'attraction de la main d'œuvre qualifiée dans les pays industrialisés sont susceptibles de favoriser la « fuite des cerveaux » des pays du Sud en général et de l'ASS en particulier vers les pays du Nord et par conséquent d'accroître les coûts économiques liés à ce phénomène dans la région. Il est cependant admis dans les travaux récents²⁴ que ces effets négatifs peuvent, sous certaines conditions, être compensés par des effets positifs associés à cette mobilité de la main d'œuvre. Il s'agit notamment des envois de fonds des migrants vers leurs pays d'origine et d'autres effets que nous allons prendre en compte dans la deuxième partie pour évaluer l'effet net de l'émigration sur le développement économique des pays de l'ASS.

II- Les migrations Sud-Nord en ASS : Effet net et impact sur le développement

Lorsque l'on souhaite analyser l'impact de l'émigration sur les pays d'origine, l'on se doit de prendre en compte non seulement les effets négatifs évoqués dans la première partie mais également les effets positifs liés à ces mouvements de population. Il est en effet aujourd'hui admis que l'émigration a des effets positifs sur le développement des pays de départ à travers les envois de fonds des migrants ainsi que les compétences et savoirs que les migrants peuvent acquérir et faire bénéficier les pays d'origine. L'impact final des migrations sur les pays d'origine est donc pour cette raison, une question d'ordre empirique. Dans cette deuxième, nous allons confronter les effets positifs attendus des migrations Sud-Nord en ASS aux effets négatifs identifiés dans la première partie.

A) Envois de fonds et effets nets à court terme des migrations Sud-Nord en ASS.

Les fonds envoyés de l'étranger par les migrants aux familles constituent le principal effet positif à court terme de l'émigration pour les pays de départ. L'insuffisance des revenus constitue en effet aux yeux des spécialistes des questions de développement l'une sinon la principale contrainte au processus de développement. Les ressources financières additionnelles que les migrants transfèrent dans leur pays d'origine peuvent permettre, dans une certaine mesure, de desserrer cette contrainte au même titre que l'APD et les autres transferts de ressources publiques ou privées vers la région. Lorsqu'elles sont d'une ampleur suffisante, ces ressources peuvent selon Faini (2002), compenser les effets négatifs engendrés par l'émigration sur les pays d'origine des migrants.

Selon les statistiques officielles de la Banque Mondiale, l'ASS a reçu en 2003, une somme de 6 milliards de dollars environ²⁵, de la part de ses migrants internationaux comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 3: Transferts de fonds des migrants internationaux à destination des pays en développement en valeur absolue (Millions \$).

	1980	1990	2000	2003
Asie SE et P	1079	3172	11 189	19 707
Amérique L et C	1921	5761	20 185	34 390
Afrique N et MO	5304	11 711	12 329	16 083
Asie Sud	5296	5 572	16 017	26 787

²³ Voir Robin (1997).

²⁴ Voir Faini (2002), Banque Mondiale (2004), IOM (2005).

²⁵ Ce chiffre est certainement sous-évalué puisque une partie importante des transferts est réalisé par des canaux informels. A titre d'illustration, une étude du Ministère français de l'emploi et de la solidarité, citée par Penent (2004), évalue à 56% la proportion des transferts des maliens et des sénégalais résidents en France, réalisée de manière informelle.

Afrique SS	1396	1 767	4 923	6 013
Total PED	17 067	31 229	75 637	115 860

Source: Banque Mondiale, Global Financial Development, 2005.

Les chiffres du tableau indiquent que entre 1980 et 2003, les envois de fonds des migrants dirigés vers l'ASS sont passés de 1,3 millions de dollars environ à 6 milliards soit une augmentation de plus de 300%. Cette augmentation en valeur absolue masque cependant le fait que, en valeur relative les montants transférés vers la région sont en diminution constante. Ainsi en 1980, l'ASS recevait 8% de l'ensemble des transferts dirigés vers les PED contre 6,5% en 2000 et 5% en 2003. De même en l'an 2000, l'ASS reçoit environ 5\$ de fonds des migrants internationaux par tête d'habitants contre plus de 35\$ pour les régions Afrique du Nord et Amérique Latine. L'Afrique subsaharienne semble ainsi être la région du monde qui reçoit en valeur absolue et en valeur relative les montants les plus faibles au titre des envois de fonds des migrants²⁶.

Cette affirmation est confirmée lorsque l'analyse est limitée aux plus importants récepteurs de la région que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Lesotho, le Mali et le Nigeria (voir tableau n°4). Les envois de fonds par tête s'élèvent ainsi respectivement à 7\$, 11\$ et 19\$ au Mali, Nigeria et au Sénégal contre respectivement 40\$, 72\$ et 83\$ pour l'Egypte, le Maroc et la Tunisie. La question importante ici est de savoir si les fonds reçus par les pays africains au titre des transferts des migrants, peuvent compenser les coûts économiques subis du fait de cette émigration.

Tableau n°4 : Principaux pays récepteurs des envois de fonds des migrants en ASS.

Pays	1980	1990	2000
Bénin	77	94	86
Burkina Faso	150	140	67
Côte d'Ivoire	32	44	116
Lesotho	263	427.9	252
Mali	59	107	73
Nigeria	22	10	704

Source : Banque Mondiale, Global Financial development (2005).

Pour répondre à cette question nous allons procéder par étape. Dans une première étape, nous évaluons l'effet des envois de fonds sur les pays de l'ASS en considérant que la main d'œuvre migrante est homogène empruntant ainsi une méthodologie utilisée par Faini (2002)²⁷. La formule qu'il utilise pour évaluer l'effet net de l'émigration sur le bien-être des pays de départ est donnée par :

$$\Delta W = \frac{\Delta Q}{Q} + R, \text{ avec } \frac{\Delta Q}{Q} = \frac{-(\alpha_L m^2 \varepsilon)}{2}$$

où m est le pourcentage de la population vivant dans les pays de l'OCDE, α_L , la part du facteur travail dans le revenu, ε , l'élasticité des salaires par rapport au travail, R est la part des envois de fonds des émigrés dans le PIB. L'effet net de l'émigration sur le bien-être est

²⁶ Cette affirmation doit cependant être tempérée par le fait que selon Penent (2004), une partie importante des fonds des migrants dans la région emprunte des canaux informels et n'est donc pas pris en compte dans les chiffres ci-dessus.

²⁷ Faini pour son travail a utilisé les statistiques de Carrington et Detragiache (1998).

ainsi donné par la somme de la perte de bien-être liée à l'émigration $\frac{\Delta Q}{Q}$ et les gains liés au phénomène représentés par les envois de fonds en proportion du PIB. La modification du bien-être (ΔW) se fait par rapport au PIB initial.

Considérons, ce qui est plausible dans le cas de la majorité des pays africains, que $\alpha_L = 0,7$ et $\varepsilon = 1^{28}$. L'effet net de l'émigration a été calculé pour un certain nombre de pays d'ASS en utilisant la méthodologie ci-dessus, pour l'année 2000. Les résultats sont contenus dans le tableau n° 5 ci-dessous.

Tableau n°5 : Estimation de l'effet net de l'émigration sur quelques pays de l'ASS pour l'année 2000.

Pays	m	$\Delta Q/Q$	ΔW
Afrique du Sud	1%	-0.00004	0.002649
Bénin	0.3%	-0.0000036	0.0386964
Burkina Faso	0.2%	-0.0000016	0.0305484
Botswana	0.3%	-0.0000036	0.0052564
Cameroun	0.7%	-0.0000196	0.0012192
Cap Vert	23.5%	-0.02209	0.13377
Comores	2.2%	-0.0001936	0.0592464
Congo (Rép)	2.6%	-0.000338	0.0027725
Côte d'Ivoire	0.6%	-0.0000144	0.0126856
Érythrée	2.3%	-0.0002116	0.0047184
Ethiopie	0.5%	-0.00001	0.008361
Gabon	0.8%	-0.0000256	0.0007704
Gambie	3.1%	-0.0003844	0.0433846
Ghana	1.9%	-0.0001444	0.0061266
Guinée	0.5%	-0.00001	0.000314
Guinée Bissau	1.8%	-0.0001296	0.0091554
Kenya	0.7%	-0.00001	0.05194
Madagascar	0.2%	-0.000001	0.002835
Mali	0.7%	-0.0000196	0.0286704
Maurice	7.2%	-0.0020736	0.0371364
Mozambique	0.9%	-0.000032	0.002107
Nigeria	0.4%	-0.0000064	0.0414946
Ouganda	0.5%	-0.00001	0.03856
Sao Tomé	5.6%	-0.0012544	0.0202966
Sénégal	2.6%	-0.000338	0.052962
Seychelles	14.6%	-0.0085264	-0.0053164
Sierra Leone	1.4%	-0.0000784	0.0109216
Swaziland	0.5%	-0.00001	0.05488
Togo	1%	-0.00004	0.00292

Source: Calcul de l'auteur à partir des données de Docquier et Marfouk (2004)

²⁸ Nous supposons ici comme Faini (2002) que la fonction de production est de type CES et donc que $\varepsilon = (1 - \alpha_L)/\sigma$, avec, σ , l'élasticité de substitution. L'hypothèse $\varepsilon = 1$ est donc cohérente avec les hypothèses $\alpha_L = 0.7$ et $\sigma = 0.3$

Les chiffres du tableau indiquent que à l'exception notable des Seychelles, les envois de fonds à destination des pays de l'échantillon font plus que compenser les pertes de bien-être liées à l'émigration. L'ampleur de ces pertes est également très faible. Elles sont généralement estimées à moins de 1% du PIB à l'exception du Cap Vert où elles sont estimées à 2% environ du PIB. L'effet net est d'une ampleur relativement plus importante. Il est ainsi estimé à 13% du PIB pour le Cap Vert, 5% pour les Comores, le Kenya, Swaziland et le Sénégal, 4% pour la Gambie et le Nigeria, 3% pour le Bénin, le Burkina Faso, Maurice²⁹.

L'effet net de l'émigration, selon cette méthodologie, est élevé dans les pays où les transferts rapportés au PIB sont relativement importants ainsi que le taux d'émigration global dans les pays de l'OCDE. C'est le cas du Cap Vert et dans une moindre mesure de la Gambie, du Sénégal et des Comores dont les taux d'émigration vers les pays de l'OCDE en l'an 2000 sont estimés respectivement à 23.5%, 3.1%, 2.6% et 2.2% tandis que les transferts rapportés au PIB sont estimés à 15% pour le premier pays, 4% pour le second, 5% pour le troisième et 6% pour le dernier.

Dans d'autres pays comme le Nigeria, le Swaziland, le Bénin, le Burkina Faso, le taux d'émigration est faible (souvent inférieur à 0.5%) mais l'effet net est relativement important (sa valeur oscille autour de 3 et 4% du PIB). Cela suppose que la propension à transférer des migrants originaires de ces pays est élevée. C'est la situation inverse qui est observée aux Seychelles, pays dans lequel, l'effet net est négatif et le taux d'émigration dans les pays de l'OCDE est relativement élevé mais les transferts rapportés au PIB représentent moins de 0.5% du PIB.

Les gains estimés de l'émigration Sud-Nord par le biais de cette méthodologie sont certainement sous estimés parce que les coûts spécifiques de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée ne sont pas pris en compte. Or, comme nous l'avons souligné plus haut, ces coûts spécifiques sont élevés puisque l'émigration de la main d'œuvre qualifiée de l'ASS vers les pays de l'OCDE est relativement importante. Par conséquent, pour compenser ces effets négatifs, il faudrait que la propension à transférer des émigrants les plus qualifiés soit plus élevée. Nous avons tenté de vérifier cette hypothèse ci-dessous.

Pour ce faire, nous avons construit un modèle de régression en coupe instantanée dont la spécification est donnée par l'équation ci-dessous :

$$T_i = a_0 + a_1 TMG_i + a_2 TMPR_i + a_3 TMSU_i + a_4 RT_i, i = 1, \dots, 31. \text{ Où :}$$

T_i = rapport des transferts financiers des migrants sur la population active en 2000 (ou sur le PIB);

TMG_i = taux de migration global du pays en 2000 c'est à dire le nombre d'émigrés en pourcentage de la population du pays d'origine ;

$TMPR_i$ = pourcentage de la population vivant à l'étranger ayant un niveau d'éducation primaire en 2000 ;

²⁹ Cette méthodologie souffre de quelques insuffisances pour deux raisons essentielles : 1) les transferts informels ne sont pas pris en compte ; 2) dans de nombreux pays, les transferts proviennent en grande partie d'autres pays de l'ASS. Le Lesotho l'un des plus importants récepteurs de fonds des migrants de la région en 2000 est aussi celui qui possède l'un des taux d'émigration dans les pays de l'OCDE le plus faible d'après les données de Docquier et Marfouk (2004). Sa position s'expliquerait donc par sa proximité d'avec l'Afrique du Sud qui est le pays le plus prospère de la région et qui absorbe une partie importante de sa main d'oeuvre.

$TMSD_i$ = pourcentage de la population vivant à l'étranger ayant un niveau d'éducation secondaire en 2000 ;

$TMSU_i$ = pourcentage de la population vivant à l'étranger ayant un niveau d'éducation supérieur en 2000;

RT_i = revenu par tête dans le pays d'origine en 2000.

Le modèle ci-dessus implique que les transferts sont fonction du taux global d'émigration du pays, de la structure de qualification des migrants (primaire, secondaire et supérieur) et du niveau du revenu par tête dans le pays d'origine. A priori, on s'attend à ce que les transferts soient positivement corrélés au nombre total de migrants du pays dans les pays du Nord ainsi qu'au taux d'émigration des personnes les plus qualifiées qui possèdent en principe des revenus plus élevés.

Les résultats de l'estimation indiquent que les transferts sont négativement liés au taux global d'émigration et au taux d'émigration des diplômés du supérieur alors qu'ils sont liés de manière positive au taux d'émigration des personnes qui possèdent un niveau d'éducation primaire et secondaire.

Dependent Variable: T
Method: Least Squares
Date: 11/17/05 Time: 05:34
Sample: 2 32
Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.193475	26.30877	-0.007354	0.9942
TMG	-5455.689	3588.146	-1.520475	0.1409
TMPR	7849.899	4772.731	1.644739	0.1125
TMSD	999.8816	347.6398	2.876200	0.0081
TMSU	-28.38764	96.26999	-0.294875	0.7705
RT	0.024688	0.014450	1.708487	0.0999
R-squared	0.689860	Mean dependent var	49.25582	
Adjusted R-squared	0.627832	S.D. dependent var	110.4044	
S.E. of regression	67.35286	Akaike info criterion	11.42975	
Sum squared resid	113410.2	Schwarz criterion	11.70730	
Log likelihood	-171.1612	F-statistic	11.12174	
Durbin-Watson stat	2.567988	Prob(F-statistic)	0.000010	

Dependent Variable: T
Method: Least Squares
Date: 11/27/05 Time: 07:52
Sample(adjusted): 1 31
Included observations: 31 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.024618	0.008052	3.057500	0.0053
TMG	-0.732229	1.098139	-0.666791	0.5110
TMPR	1.506295	1.460677	1.031231	0.3123
TMSD	0.171782	0.106394	1.614581	0.1190
TMSU	-0.030844	0.029463	-1.046880	0.3052
RT	-4.94E-06	4.42E-06	-1.116778	0.2747
R-squared	0.634389	Mean dependent var	0.024854	
Adjusted R-squared	0.561267	S.D. dependent var	0.031120	

S.E. of regression	0.020613	Akaike info criterion	-4.753794
Sum squared resid	0.010622	Schwarz criterion	-4.476249
Log likelihood	79.68381	F-statistic	8.675730
Durbin-Watson stat	2.691308	Prob(F-statistic)	0.000071

Notre étude confirme ainsi un résultat établi par Faini (2002) à savoir que le niveau des transferts diminuent avec le niveau de qualification des migrants internationaux. C'est un résultat contre intuitif parce que les revenus des migrants qualifiés sont en principe plus élevés, ce qui devrait également les conduire à transférer plus. La faible propension à transférer des migrants qualifiés s'expliquerait par leur intégration plus rapide et plus forte dans le pays d'accueil, ce qui a pour conséquence de diminuer l'attachement avec leur pays d'origine (Faini 2002, Banque Mondiale 2004).

Les autres résultats de notre estimation semblent liés à la structure particulière des flux migratoires Sud-Nord en ASS qui se caractérisent par l'importance relative de la main d'œuvre qualifiée. Ainsi alors que l'on s'attend à ce que les envois de fonds soient une fonction croissante du nombre de migrants, c'est le résultat inverse qui est établi. Ce résultat semble s'expliquer par le fait que l'augmentation du nombre de migrants africains dans les pays du Nord se fait par l'accroissement du nombre de migrants les plus qualifiés.

A l'inverse, les envois de fonds des migrants vers les pays d'ASS augmentent avec le nombre des migrants les moins qualifiés en l'occurrence ceux qui possèdent un niveau d'étude primaire ou secondaire. L'attachement de cette catégorie de migrants à leur pays d'origine serait donc plus fort car ils travaillent généralement pour préparer le retour au pays.

En conclusion la « fuite des cerveaux » ne se traduit pas par un transfert important de ressources financières vers les pays d'origine situés en ASS. Par conséquent il n'est pas certain que les envois de fonds des migrants vers leur pays d'origine situés en ASS puissent compenser les coûts économiques importants liés au phénomène dans la région. L'émigration des personnes qualifiées est donc porteuse d'une externalité négative. A l'inverse, l'émigration des personnes ayant un faible niveau de qualification (primaire et secondaire) qui engendre des coûts économiques moins importants est plus bénéfique aux pays de l'ASS parce que cette catégorie de migrants transfère des montants relativement élevés vers les pays d'origine. L'émigration de la main d'œuvre qualifiée étant la composante la plus importante dans l'émigration de l'ASS vers les pays du Nord, on peut légitimement affirmer que à court terme l'effet net est négatif pour les pays de la région.

Les effets négatifs à court terme peuvent cependant être compensés par les effets positifs à long terme qui sont susceptibles de stimuler la croissance et le développement économique. Nous allons voir que là aussi il existe un certain nombre de contraintes en ASS qui limitent ce type d'effets.

B- Accumulation du capital et effets net à long terme des migrations Sud-Nord en ASS.

L'émigration de la main d'œuvre qualifiée peut à long terme favoriser l'accumulation du capital humain et physique dans les pays de départ malgré les effets négatifs à court terme relevé plus haut. Depuis la fin des années 90, des auteurs à l'instar de Beine et alii (2001), Vidal (1998) défendent sur le plan théorique l'hypothèse que la fuite des cerveaux peut sous certaines conditions être favorable, à moyen ou long terme, à l'accumulation du capital

humain dans les pays de départ³⁰. Deux principaux arguments sont avancés pour expliquer ce résultat qui est à priori paradoxal.

Le premier suppose, en se situant dans un cadre d'équilibre général avec un fonctionnement parfait des marchés, qu'en provoquant une pénurie de cadres qualifiés dans les pays d'origine, l'émigration augmente la rémunération des compétences et donc le rendement de l'investissement dans l'acquisition de compétences supplémentaires. Ce résultat, à l'observation, semble difficile à atteindre en ASS en raison des imperfections de marchés qui sont légion dans la région, notamment sur les marchés du travail et des capitaux, ainsi que l'insuffisance de l'offre de formation en quantité et en qualité.

Le deuxième argument, stipule que les perspectives de trouver un emploi à l'étranger et qui soit mieux rémunéré constitue à la fois un facteur favorable à la « fuite des cerveaux » et à l'accumulation du capital humain dans les pays de départ. Les candidats à l'émigration sont supposés fonder leur décision d'investir dans le capital humain sur la rémunération espérée qui est une combinaison des salaires locaux (w_j) et étrangers (w_k) ainsi que de la probabilité p d'émigrer : $(1 - p)w_j + pw_k$. Au terme du processus de formation, une partie seulement des individus ayant réalisé cet investissement va migrer tandis que les autres restent sur place, augmentant ainsi le niveau général d'éducation du pays. Pour que ce mécanisme fonctionne dans ce sens là en ASS, il faut que les facteurs conduisant au sous investissement éducatif, notamment les difficultés d'accès à une offre de formation diversifiée et de qualité, ne domine pas l'effet incitatif ainsi mis en avant. Selon Hugon (1999), l'Afrique est mal scolarisée et les expansions quantitatives observées se sont faites aux dépens de la qualité de l'enseignement et au prix de nombreuses déperditions. Les déficiences du système éducatif ainsi mis en avant peuvent empêcher l'émigration de favoriser l'accumulation du capital humain en ASS.

En dehors des arguments ci-dessus, le rôle positif des migrants et des diasporas sur le développement est reconnu. Ces derniers peuvent en effet impulser le développement dans leurs pays d'origine grâce à leurs investissements, à leurs réseaux commerciaux et sociaux et aux compétences et connaissances qu'ils possèdent.

En ASS, selon Guilmoto et Sandron (2003), l'absence d'un cadre institutionnel attractif pour l'investissement limite ce rôle positif des migrants dans le développement des pays d'origine. Les pays de la région dans leur majorité font face à de fortes instabilités à la fois sur le plan économique, financier et politique qui ne sont pas favorables à l'investissement. Il faut ajouter à cela le manque ou l'insuffisance d'infrastructures, de ressources techniques, de la main d'œuvre qualifiée, d'institutions bancaires et de produits financiers adéquats.

Dans une enquête portant sur 152 migrants ghanéens de retour dans leur pays d'origine, Black et alii (2003) identifient les principaux contraintes qui pèsent sur la création d'entreprises par les migrants lors de leur retour au pays. Il s'agit :

- du faible accès au crédit,
- des difficultés de gestion des entreprises,
- des problèmes liés au climat juridique des affaires.

³⁰ Voir Commander et alii (2003) pour une revue de la littérature sur le sujet.

Les mêmes difficultés peuvent être rencontrés dans la majorité des pays de la région. Pour remédier à cette situation, les pouvoirs publics en ASS peuvent s'inspirer de la déclaration sur la « participation des migrants au développement de leur pays d'origine » adoptée en Octobre 2000 à Dakar par les pays de l'Afrique de l'Ouest³¹. Dans cette déclaration, ils ont élaboré un programme dont le but est de mobiliser l'épargne des migrants et de l'orienter vers l'investissement productif grâce à un ensemble de mesures ayant trait à des facilités bancaires, des aides à la conception de projets, des soutiens techniques, et à la reconnaissance formelle des associations de migrants comme partenaires du développement.

Les ressources financières des migrants semblent très peu servir à l'investissement productif. L'argent des migrants semble de nos jours jouer un rôle positif sur le développement du continent essentiellement à travers l'amélioration des niveaux de vie des familles grâce aux fonds reçus et aux investissements sociaux (puits, routes, écoles, dispensaires) réalisés par les associations des migrants installés dans les pays industrialisés du Nord³². Ces fonds et ces investissements, participent ainsi à la lutte contre la pauvreté dans les pays d'origine et permettent de renforcer les capacités des populations à participer au processus de développement sur le plan local et/ou national³³. Quelques données issues des études menées dans certains pays de la région permettent d'illustrer l'importance, pour les familles, des ressources financières issues de l'émigration.

Selon Azam et Gubert (2002), dans la région de Kayes au Mali, les familles de migrants résidant en France, possèdent les niveaux de revenu par tête les plus élevés. Cette conclusion est tirée d'une enquête portant sur 305 familles de la région. Le revenu par tête des familles des migrants résidant en France s'élève à 105 878 Fcfa contre 67 947 cfa pour les familles des non migrants. Le montant annuel moyen reçu par l'ensemble des familles des migrants de l'enquête est de 740 145 FCFA, somme qui équivaut au montant annuel moyen nécessaire, selon les critères de la Banque Mondiale, pour faire vivre trois individus au-dessus du seuil de la pauvreté. Autre révélation importante de l'étude, les familles ne possédant pas de migrants en France reçoivent une partie des fonds envoyés de la France. Champetier et alii (2000) quant à eux ont pu établir que les associations de migrants sénégalais originaires de la vallée du fleuve mobilisent environ 10 000 euros par an pour des investissements dans les villages. Ces fonds proviennent des cotisations des membres ainsi que des dons des ONG du Nord ou du Sud et des collectivités territoriales. Des investissements similaires sont observés selon Guilmoto et Sandron (2003), Penent (2004), dans d'autres pays de la région. L'organisation de l'émigration semble donc en mesure d'orienter plus efficacement, vers des objectifs de développement local, les ressources financières et relationnelles des migrants.

Conclusion

Les migrations internationales Sud-Nord en ASS, d'après les statistiques récentes de Docquier et Marfouk (2004), se caractérisent par une faiblesse relative des flux globaux d'une part et une importance relative de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée d'autre part. En l'an 2000, l'ensemble des individus originaire de l'ASS et qui réside dans les pays de l'OCDE représente moins de 1% de la population totale de la région. Les différentiels de revenu et de niveau de développement qui sont considérables entre les pays de l'OCDE et ceux de l'ASS, ne semblent être qu'une condition nécessaire mais pas suffisante pour l'émigration dans les

³¹ Voir Guilmoto et Sandron (2003).

³² Voir sur ce sujet, Daum (1994).

³³ Une partie des fonds est aussi utilisée dans des dépenses improductives qui ont pour but le rayonnement de la famille (mariage, pèlerinage...).

pays plus riches du Nord. Les facteurs d'ordre géographiques, économiques liés aux frais de départ, et législatifs constituent des obstacles importants aux candidats à l'émigration dans les pays du Nord. L'analyse de la structure de qualification de ces migrants montre que dans 74% des pays de l'ASS considérée, le taux d'émigration des diplômés de l'enseignement supérieur est supérieur ou égal à 10%. De manière plus générale, dans l'ensemble des pays, le taux d'émigration des diplômés de l'enseignement supérieur est supérieur à celui des autres niveaux d'éducation.

Les transferts financiers vers les pays d'origine qui constituent la principale contrepartie à court terme de l'émigration sont d'un niveau relativement faible dans la région. Par conséquent, à court terme, l'effet net des migrations Sud-Nord, estimé sans tenir compte des différences de qualification des migrants montre que cet effet est positif dans l'ensemble des pays de l'échantillon à l'exception des Seychelles. Cependant lorsque l'on introduit dans l'analyse, les coûts économiques spécifiques liés à l'émigration de la main d'œuvre qualifiée, cet effet est susceptible d'être négatif parce que ces coûts sont estimés élevés et parce que la propension transférer des migrants les plus qualifiés est faible.

A long terme, l'émigration peut favoriser l'accumulation du capital humain et physique dans les pays d'origine. En ASS, le cadre institutionnel qui n'est pas favorable à l'investissement constitue un obstacle à l'investissement productif de la part des migrants. De même, une insuffisance de l'offre de formation en quantité et en qualité en ASS peut empêcher l'émigration de favoriser l'accumulation du capital humain dans la région comme l'affirme un Beine et alii(2003) et Vidal (1998).

Les gains de l'émigration Sud-Nord en ASS semble donc résider uniquement dans la réduction de la pauvreté qui est permise par les envois de fonds des migrants aux familles et les investissements sociaux des associations des migrants du Nord sur le plan local.

Bibliographie

Ammassari S.(2005), Migration and development : New strategic outlooks and practical ways forward. The cases of Angola and Zambia, IOM migration Research Series 21.

Azam J.P. et Gubert F. (2002), Those in Kayes. The impact of remittances on their recipients in Africa, DIAL, DT/2002/11

Banque Mondiale (2003, 2004, 2005), Global Financial Development, Washington DC.

Barro R. & Salla-I-Martin (1995), Economic growth, McGraw-Hill, New York.

Beine, Docquier et Rapoport (2001), Brain drain and economic growth:theory and evidence, Journal of development economics, vol 64, n°1, p. 275-89.

Black R, King R et Tiemoko R (2003), Migration, return and small enterprise development in Ghana: a route out of poverty, Brighton: Sussex Centre for Migration Research.

Bocquier P., Beauchemin C. (2003), "Migration and urbanization in francophone West Africa: A review of the recent empirical evidence", DIAL, DT/2003/09.

Carrington W. J. et Detragiache E. (1998), "How big is the brain drain?" IMF Working paper n° 201.

Chami R., Fullenkamp C. and Jahjah S. (2003), Are migrant remittance flows a source of capital for development? IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington DC.

Champetier S et Drevet O (2000), L'implication des associations de migrants dans le domaine de l'hydraulique au Sénégal, PS-eau, Cahier n° 12.

Commander, Kangasniemi & Winters (2003), "The brain drain: Curse or Boon?", IZA DP n° 809, Institute for the Study of Labor, June 2003.

Daum C (1995), Les migrants, partenaires de la coopération internationale. Le cas des maliens de France, DT n° 107, OCDE.

Docquier F. & Marfouk A. (2004), Measuring the international mobility of skilled workers (1990) – Release 1.0. IZA. Bonn. Mimeographed.

Faini R. (2002), Développement, commerce international et migrations, Revue d'Economie du développement, 1-2: p. 85 –116.

Lucas R.E.(1988), On the mechanics of economic development, Journal of Monetary Economics, n°22, p 3-42.

Guengant J.P.(2002), Quel lien entre migrations et développement, Projet n° 272, Décembre 2002.

Guilmoto C.Z., Sandron F., *Migration et développement*, Les études de la documentation Française, Paris, 2003.

Hugon P. (1999), L'économie de l'Afrique. Repères, la découverte (2^{ème} édition).

Robin N. (1997), Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993, éditions Paris.

Romer P. (1986), Increasing returns and long run growth, Journal of Political Economy 94, p. 1002-1037.

Rosenzweig M.R. (2005), Consequences of migration for developing countries, UN/POP/MIG/2005/08.

OIM (2005), La migration et les objectifs du millénaire pour le développement. DT de l'atelier intercessions : Migration et développement, Genève, Février 2005.

Penent A.(2004), Transferts financiers des migrants : un levier pour le développement des pays du Sud ? Techniques financières et développement, n°76, Septembre 2004.

Schiff M. (2000), Migration Sud-Nord et commerce, Revue d'Economie du Développement, n°3.

Stalker P. (1995), Les Travailleurs immigrés. Etude des migrations internationales de main-d'œuvre, BIT, Genève.

Stark O. (1991), The migration of labor, Basil Blackwell: Oxford.

Taylor E (1994), International migration and economic development: a micro economy-wide analysis, in E. Taylor (ed), Development Strategy, Employment and Migration, OECD, Paris.

Vidal JP (1998), The effect of emigration on human capital formation, Journal of population economics, vol 11, n°4, p. 589-600.

Viprey Mouna (2004), Les discriminations raciales sur le marché du travail français, Problèmes Economiques n° 2850 du 14 Avril 2004.